



Direction
Référence : EAU-AUT-21-0455-M25.1
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de
Betzdorf
11, rue du Château
L-6922 Berg

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	Administration communale de Betzdorf
Objet	Modification de l'autorisation EAU-AUT-21-0455 concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'une crèche à Roodt-sur-Syre
Localité(s)	Roodt-sur-Syre
Commune(s)	Betzdorf

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés